

# La lettre



## Informations communautaires

Éditée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg – N° 7 – janvier 2006

### Construire notre vallée

Dans le prolongement du développement des services à la population, les futurs chantiers d'envergure de la CCVK sont, sans nuls doutes, l'emploi et le logement aidé.

L'emploi grâce au renforcement du partenariat avec les entreprises locales, petites et grandes, avec l'ANPE et la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes.

Le logement aidé afin de permettre aux jeunes et aux ménages modestes de demeurer dans la vallée et préserver ainsi sa mixité sociale et son dynamisme.

Je profite donc des vœux du nouvel an pour formuler le souhait que la solidarité ne soit pas qu'une expression vaine mais qu'elle trouve sa traduction dans nos cœurs et surtout dans nos actes.

Bonne et heureuse année 2006 à tous

Roger Bleu,  
Président

### • Sports et loisirs : un nouveau COSEC intercommunal

Face à la vétusté de l'ancien équipement, la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a engagé une restructuration complète du COSEC de Kaysersberg – salle de sports attenante au collège – qui passera de 1000 m<sup>2</sup> à 1300 m<sup>2</sup> et offrira des équipements modernisés et fonctionnels (vestiaires, rangements, matériel sportif, etc).

Les travaux ont démarré en juillet 2005 et s'achèveront au printemps 2006 afin de permettre aux collégiens et aux associations utilisatrices de retrouver au plus vite leur salle d'entraînement.

D'architecture résolument contemporaine, le projet fait largement usage du bois et du verre.

La toiture végétalisée permet par ailleurs une intégration paysagère du bâtiment particulièrement soignée.

Le montant de l'opération s'élève à 1 150 000 € dont 680 000 € de subvention départementale et 470 000 € de financement CCVK.

*Vue projetée du nouveau COSEC de Kaysersberg*



### • Lac Blanc : la première tranche est réalisée

Il était un peu plus de 17h, vendredi 2 décembre 2005, lorsque la station du Lac Blanc « nouvelle version » a ouvert ses pistes, lançant ainsi la saison de ski 2005/2006 !

La première tranche du programme d'aménagement engagé par le Syndicat Mixte avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin (5 000 000 €), la CCVK (900 000 €), la Région Alsace (900 000 €) et l'État (150 000 €) a permis les réalisations suivantes :

- un télésiège débrayable 6 places, véritable aménagement structurant du projet ;
- un tunnel sous la RD 148 ;
- le réaménagement des pistes « La Maze » et « Blanche Crête » ;
- la création d'une première tranche de parking au Vallon (130 places).



L'exploitant du domaine alpin, la société Lac Blanc Tonique, a pris en charge la réalisation de l'extension des réseaux de canons à neige et d'éclairage pour un montant de 1,2 million d'euros.

Le programme d'aménagement se poursuivra en 2006 et 2007, avec une deuxième tranche de parking au Vallon, un stade de slalom, un snowpark, un nordic park, un jardin de neige, un bâtiment d'accueil, l'aménagement du parking du Blancrupt, le développement de l'activité VTT (descente, cross-country...) et des aménagements paysagers. Il fera de la station du Lac Blanc une véritable locomotive du développement touristique et économique de la vallée. L'avenir de la station ne se jouera cependant pas qu'uniquement sur des aménagements.

Il est essentiel d'intensifier la dynamique et l'esprit « station » qui se développent et donnent tout son sens à ce projet. Un projet qu'il appartient à tous de s'approprier, parce qu'il s'agit bien de notre projet, notre station, notre vallée ! À nous tous de l'inscrire dans la durée.



## • Création d'un service communautaire pour l'assainissement non collectif

On appelle assainissement non collectif tout dispositif de traitement des eaux usées domestiques non raccordé à un réseau public d'assainissement du fait de son éloignement ou de contraintes techniques particulières.

Un assainissement non collectif est composé d'un système de prétraitement (fosse toutes eaux) et d'un système de traitement (épandage, filtre à sable, etc). Ces installations relèvent de la responsabilité du propriétaire et de l'occupant de la maison. Elles doivent être régulièrement entretenues et maintenues en bon état de fonctionnement.

### Quel est le rôle de la commune ?

La commune doit délimiter les zones d'assainissement non collectif et les zones d'assainissement collectif existant ou futur dans un document de zonage. En tout état de

cause, chaque habitation non raccordable à un réseau d'assainissement existant se doit de posséder un dispositif d'assainissement non collectif (article L.1331-1 du code de la santé publique).



Pour les communes de montagne, le zonage a été adopté en 2004.

Côté vignoble, l'étude est en cours et devrait être soumise à enquête publique en 2006. Une fois adopté, le document de zonage est consultable en mairie ou à la Communauté de Communes.

La commune a, en outre, l'obligation d'organiser un Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), avant

le 31 décembre 2005. Mis à part Labaroche, qui dispose déjà d'un service communal, l'organisation de cette prestation a été confiée à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.

### Comment sera financé ce service ?

Ce service doit obligatoirement être financé par les usagers, c'est à dire par les propriétaires ou les occupants des immeubles ayant bénéficié d'un

contrôle. Une redevance sera donc instituée et mise en place progressivement à partir de 2006 suivant l'avancement des prestations réalisées.

En l'état actuel des réflexions, la redevance s'établira aux alentours de 120 € HT, soit environ 30 € par an et par usager en cas d'annualisation de la facturation. Le tarif sera voté en Conseil de Communauté au mois de février 2006.

### Est ce que toutes les installations devront être remises aux normes ?

Non. Le premier contrôle des installations existantes sera l'occasion de réaliser un diagnostic de l'ensemble des ouvrages constituant l'assainissement non collectif. Le dimensionnement par rapport aux volumes d'eaux usées à traiter, l'état des ouvrages, leur entretien et leur fonctionnement seront vérifiés.

Dans le cas où les installations fonctionnent correctement et ne constituent pas un risque pour la salubrité ou de nuisance pour l'environnement, il n'est pas toujours nécessaire de réaliser des travaux de réhabilitation même si l'installation n'a pas été réalisée suivant les dernières règles techniques en vigueur.

En revanche, en cas de nuisance importante (comme par exemple l'absence de traitement), il sera demandé

aux propriétaires concernés de réaliser les travaux nécessaires à la remise en état de l'installation. Ces travaux seront définis au cas par cas. Le service de la CCVK sera aux côtés des propriétaires concernés pour les aider dans leurs démarches.

Contact :  
Thomas Marion  
03 89 78 21 55  
t.marion@cc-kaysersberg.fr



### Un service pour quoi faire ?

Le SPANC a des missions obligatoires qui sont prévues par la réglementation.

#### 1. Contrôle des nouvelles installations.

Lors de la construction d'une nouvelle maison, ou la transformation d'un bâtiment en habitation, ou encore lors de l'agrandissement d'une maison existante, le propriétaire doit prévoir un

assainissement non collectif conforme à la réglementation en vigueur et adapté à la taille de l'habitation. Le SPANC vérifie la conception du dispositif en fonction des contraintes particulières du projet et contrôle sa bonne mise en œuvre lors des travaux.

#### 2. Contrôle des installations existantes.

Vérification de leur état, de leur fonctionnement et éva-

luation de leur impact sur l'environnement. Le bon entretien de l'installation est également vérifié (vidange de la fosse par exemple).

Ce contrôle fera l'objet d'une visite régulière – environ tous les quatre ans – sur place.

La CCVK sera chargée du contrôle d'environ 1000 installations réparties principalement sur les communes de

Lapoutroie, Le Bonhomme, Fréland et Orbey, mais également pour quelques cas dans les communes côté vignoble.

#### 3. Conseil

Au-delà de ces missions, le service a un rôle de conseil et d'aide auprès de chaque usager, concernant son assainissement non collectif.

La Communauté de Communes prévoit de réaliser ces prestations à partir de 2006.

## • Petite enfance : une quatrième structure pour la vallée



Cette structure concrétise dix années d'efforts et d'investissement en matière de services à la population et aux familles en particulier.

En effet, avec près de 100 places de crèches pour 17 000 habitants, la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg se situe aujourd'hui dans les premières places départementales en matière d'accueil de la petite enfance.

Situé au centre-ville, à proximité des écoles et du périscolaire municipal, le multi-accueil d'Orbey « Le Chat Botté » offre de nombreux et vastes espaces, des équipements modernes, chaleureux et accueillants et

une équipe de professionnels de la petite enfance ayant à cœur le bien-être et l'épanouissement de chacun des enfants accueillis.



Renseignements, horaires, inscriptions : association « Enfants de la Vallée ». Tél : 03 89 78 28 24 ou [enfantsdelavallee@wanadoo.fr](mailto:enfantsdelavallee@wanadoo.fr)

## • Tourisme : restructuration du golf d'Ammerschwih

**Fleuron touristique de la vallée de Kaysersberg, le Golf Public d'Ammerschwih souffre aujourd'hui de la concurrence des nouveaux golfs privés alsaciens car il ne peut, en l'état, assurer un accès 4 saisons à ses utilisateurs.**

Le projet de restructuration assurera la pérennité du seul golf public haut-rhinois par la réalisation de travaux de mise aux normes qui permettront une amélioration de la prestation proposée et l'augmentation du nombre de jours d'ouverture du parcours.

Ces travaux concernent essentiellement l'amélioration du drainage, de l'arro-

sage (par la rénovation du réseau et la constitution de réserves en eau supplémentaires) et la réalisation de cheminements complémentaires : en effet, seule une petite partie du terrain de jeu est actuellement accessible aux voiturettes par des chemins en « dur », or le passage répété des véhicules (voiturettes et engins d'entretien) abîme considérablement le parcours, diminuant ainsi son attractivité.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 1 400 000 € dont 150 000 € de subvention de l'État, 360 000 € de la Région Alsace, 280 000 € du Conseil Général du Haut-Rhin, 35 000 € de la Ville



de Colmar. Le solde à charge de la CCVK sera financé par emprunt dont les annuités seront couvertes par le loyer payé par l'exploitant du terrain de golf.



## ● Lieux d'accueil enfants/parents



L'association « Les Enfants de la Vallée » propose aux parents et grands-parents qui le souhaitent de venir rencontrer une équipe de professionnels de l'enfance le samedi matin de 9h30 à 12h au multi-accueil (crèche) Boucle d'or, 10, allée Stoecklin à Kaysersberg.

Aucune inscription préalable n'est requise, vous pouvez venir accompagnés de vos enfants et ou petits-enfants pour jouer, échanger, discuter avec les professionnels et les autres parents. Un goûter est proposé vers 10h.



## ● Inscriptions en crèche

Les pré-inscriptions pour l'accueil des enfants en crèche et halte-garderie à partir de septembre 2006 sont possibles pour les multi-accueils de Hachimette, Orbey, Sigolsheim et Kaysersberg.

Les réponses définitives seront données courant avril 2006.

Pour tout renseignement :

Tél. 03 89 78 28 24 ou [enfantsdelavallee@wanadoo.fr](mailto:enfantsdelavallee@wanadoo.fr)

## ● Opération Éco-citoyenneté

**Mieux vivre, mieux consommer pour protéger notre environnement : c'est possible.**

Et pour le prouver, la CCVK lance l'opération Éco-Citoyenneté. Être éco-citoyen, c'est d'abord prendre en compte l'environnement dans nos comportements quotidiens.

Dans la vallée, dix foyers se sont engagés à faire des économies d'eau et d'énergie, sélectionner ses achats, réduire ses déchets, avoir un bricolage ou un jardinage plus respectueux, etc. Autant de gestes simples à mettre en œuvre dans la vie de tous les jours.

Pour les guider dans leurs actes, ils seront suivis par un animateur durant toute l'année 2006. L'objectif est aussi de communiquer sur l'évolution de la consommation de ces dix foyers et surtout sur les résultats de leur engagement, afin de prouver à terme qu'être éco-citoyen, c'est facile ! À suivre...



Cette lettre comprend un encart "Info-tri n°5"

## ● Unis pour l'emploi



La CCVK et l'ANPE de Colmar Europe se sont associées pour proposer de nouveaux services aux demandeurs d'emploi de la vallée. Le forum pour l'emploi, organisé le 8 décembre dernier, a permis à plus de 250 personnes de rencontrer une quinzaine d'entreprises de la vallée.

Des ateliers d'accompagnement à la recherche d'emploi ont également lieu, deux fois par mois, à Kaysersberg et à Orbey. Ce nouveau partenariat entre la CCVK et l'ANPE permet de donner un nouvel élan à la politique locale de l'emploi dans notre vallée.

## ● Médiathèque intercommunale

La médiathèque enrichit régulièrement ses collections.

Cette année, le rayon guides des métiers, recherche d'emploi, rédaction de CV a été complété de manière conséquente. D'autre part, un crédit exceptionnel a permis d'acheter 300 DVD qui enrichissent la section audiovisuelle et permettent un choix diversifié.

## ● Gerplan : pour des fruits typiques et des haies diversifiées auprès de nos maisons

**Une haie diversifiée, d'apparence champêtre, multicolore, qui fait des fleurs tout au long de la belle saison, des fruits même en hiver pour les oiseaux, voilà un cadre plus convivial dans nos jardins et sous nos fenêtres qu'un mur de thuyas.**



La commande groupée, initiée par la CCVK dans le cadre du programme Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) a permis à plus de 60 clôtures de s'orner d'un mélange d'arbustes locaux sélectionnés et assortis pour vous par nos soins. Côté verger, c'est près de 380 arbres de variétés anciennes, adaptées au terroir, au goût original qui ont pu être acquis à bon prix.

Les commanditaires ont apprécié, le jour du retrait des arbres, la présence de l'association d'arboriculture locale armée de sécateurs et de bons conseils ainsi qu'un bon jus de pomme chaud au miel et à la cannelle pressé dans l'atelier associatif de jus de Lapoutroie (ouvert à tous, qu'on se le dise).

Enfin le programme d'initiation gratuite à l'arboriculture, réparti sur cinq samedis cet hiver, a fait également le plein avec 80 inscriptions qui confirment la curiosité ou la passion de nos concitoyens pour ce patrimoine de vergers qui enrichit notre paysage.



« La lettre » est éditée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, 31, rue du Geisbourg - 68240 Kaysersberg ● Tél. 03 89 78 21 55 / Fax 03 89 47 36 74 ● ISSN 1630-8743 ● Directeur de la publication : Roger Bleu ● Rédaction : Valérie Bronner, Thomas Marion, Yannick Gérig, Éric Lempereur, Mickaël Barthelmé ● Illustrations : Marc Vuillermoz ● Crédit photos : Marie Balhazard, Christian Kempf, Christophe Meyer, Valérie Bronner ● Maquette : Soferic ● Contact : [valleekb@cc-kaysersberg.fr](mailto:valleekb@cc-kaysersberg.fr) ● Prochaine parution : juin 2006

Ensemble, nous construisons notre avenir

Animerschwiltz • Fréland • Katzenhöl • Kaysersberg • Kientzheim • Labaroche • Lapoutroie • Le Bonhomme • Orbey • Sigolsheim